



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-VALÉRIEN

Bureau municipal : 181 , route Centrale 418 736-5047

Le 29 novembre 2022

Volume 44 Numéro 05

Informations Municipales



Vous pouvez faire parvenir vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard mercredi le 7 décembre 2022 au jaseurstval@gmail.com.

Vous pouvez également, en tout temps, consulter les versions électroniques et le calendrier des parutions du Jaseur sur le site de la municipalité en suivant ce lien :

<http://municipalité.saint-valerien.qc.ca/vivre-a-st-valerien/le-journal-local-le-jaseur>

Notez bien qu'aucune correction de faute d'orthographe ne sera apportée à vos textes.



La suite de l'aventure africaine du Père André Blais



Au Basutoland, le climat, c'est comment?

C'est un pays juché en altitude. Le point le plus bas est à plus de 1,400 mètres d'altitude, ce qui en fait le pays dont la plus basse altitude est la plus élevé au monde.

En comparaison, St-Valérien est situé à 200 mètres d'altitude et le plus haut sommet des Chic-Choc à 1,268 mètres.

La plus haute montagne du Lesotho culmine à 3,482 mètres et on peut y faire du ski l'hiver (leur hiver est durant l'été pour nous ici).

Quatre saisons au Basutoland, de quoi ne pas trop dépayser notre bon père Blais!

Le long voyage du père Blais vers sa mission africaine

Au début des années 30, après 5 semaines de voyage par bateau, le père André Blais arrive au Cap, ville du sud de l'Afrique du sud.

Et de là, il doit se rendre, par la route, au Basutoland à 1,500 km vers l'est, tout près de l'océan Indien, de l'autre côté du continent, via des routes de terre, de sable (danger d'ensablement), parsemées de roches ou boueuses, où il est tout à fait probable de rester enlisé. Une autre dure semaine de voyage!

Arrivé à la mission, les défis sont nombreux

En effet, tout le travail est à faire : construire l'église, le séminaire, les résidences des séminaristes et des servantes (comme ils appelaient les religieuses dans ce temps). Ben d'ouvrage pour ce jeune missionnaire qui avait, heureusement, l'envergure nécessaire.

Mais il doit d'abord maîtriser l'anglais (dont il a dû débiter l'apprentissage à Ottawa) mais surtout la langue locale, le sesutho, unique langue parlée par la majorité des résidents du Basutoland.

1935 le père Blais écrit à ses co-paroissiens de St-Valérien

Dans l'Album-Souvenir du Cinquantenaire de la Paroisse de St-Valérien 1886-1936, on y retrouve la transcription d'une longue lettre que le père Blais écrivait à ses '*très chers co-paroissiens*' (on remarquera ici l'humilité et l'empathie du jeune prêtre) de sa mission en Afrique, le 25 mai 1935. Plusieurs éléments du présent texte découlent de la lecture de cette lettre.

Dans les extraits suivants de sa lettre, il partage sa nouvelle expérience : choc culturel, adaptation à une autre culture et, finalement, son total engagement

« Vous, vous ne voyez jamais un Nègre, moi je ne vois que cela. Quand je me lève, je donne mon cœur au Bon Dieu et je vais réveiller toute une maisonnée de petits Noirs. Quand je dis ma messe, je ne fais communier que des Noirs, aux repas je mange seul avec des Noirs. »

« Mon compagnon prêtre est un Noir, le père Mabathoana. Dans ma chambre, à tout moment il entre un Noir, quand je parle c'est toujours en Noir (i.e. sesutho) ou en anglais, et je n'ai pour auditoire que des Noirs.

Je finis ma journée en faisant réciter une belle prière à mes petits gars au lit : je ne puis distinguer leur figure des ténèbres car les unes et les autres sont de la même couleur. »

« Et vous croyez que cela m'ennuie? Pas du tout. Au contraire, quand j'ai une minute à moi durant les récréations, je cours jouer ou causer avec un groupe de ... Petits Noirs. Et là je me sens à l'aise. Vous voyez que j'ai la vocation. Je ne songe jamais qu'ils sont Noirs. »

« Je pense plutôt que je dois être noir moi aussi. Et afin de ne pas me révéler mon erreur, j'ai laissé pousser ma barbe et je me lave toujours à la "noirceur", ce qui me permet aussi de sauver du pétrole. »

« Cela me coûterait de venir vous visiter maintenant car je crois que vous me prendriez pour un basutho et je me demande si je pourrais vous dire quelques mots sans y mettre plus de sesutho que de français. »

« Bon! Cela pour nous amuser. Le sérieux de l'affaire est que je suis en charge de la plus belle œuvre qui puisse exister sur terre : directeur d'un séminaire indigène. »

Suite au prochain Jaseur...

La Conteuse de rang

Commanditaires qui ont contribué au financement de la publication de l'Album-Souvenir du Cinquantième de la Paroisse de St-Valérien 1886-1936 :

Avec les compliments
du

**Syndicat de
Fromagerie**

Village St-Valérien

Lauzier Fils

au

.05, .10, .15 à \$1.00

près de l'église,
Rimouski.

Appel d'offre

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE MUNICIPALE EXTÉRIEURE

CONTRAT FORFAITAIRE OU À TAUX HORAIRE

La Municipalité de St-Valérien est à la recherche d'une personne pour l'entretien et la surveillance de la patinoire. Cette personne devra être disponible le matin pour assurer le déneigement et le glaçage de la patinoire. Elle devra également effectuer des heures de surveillance du lundi au vendredi de 15h15 à 17h00 et de 18h30 à 19h30, et les samedis et dimanches de 13h00 à 17h00. Des périodes supplémentaires sont à prévoir durant le temps des Fêtes et la semaine de relâche. Le nombre d'heures par semaine sera fonction de la température et des besoins mais peut représenter environ 30 heures. Le contrat d'entretien et de surveillance débutera au courant du mois de décembre et se terminera lors de la fermeture de la patinoire. Les dates de début et de fin de la patinoire seront déterminées par la municipalité.

Résumé des tâches reliées à l'entretien:

1. Préparation de la surface avant glaçage.
2. Premier arrosage de base, par la suite plusieurs couches successives pour atteindre une fondation de glace pour le patin.
3. Arrosage de la glace en entretien de celle-ci, une à deux fois par semaine. Et réparation de la glace (fente) manuellement pour éviter les blessures (minimum 2 h par entretien).
4. Après du patin intense, un grattage est nécessaire pour enlever la neige causée par les lames (environ 1h-1h¼).
5. Selon les conditions climatiques, le responsable doit maintenir la surface de la glace sans accumulation de neige et sécuritaire.
6. Le responsable doit veiller au respect des règles dictées par la municipalité.
7. Le responsable doit contrôler la surface glacée et aussi l'intérieur du bâtiment qui est dédié au patineur.

Vous pouvez faire part de votre intérêt auprès de la Municipalité de St-Valérien en déposant votre offre au plus tard le 9 décembre 2022 à 15h00 par courrier, 181 route Centrale, Saint-Valérien QC G0L 4E0, par courriel, direction@municipalite.saint-valerien.qc.ca ou par télécopieur, 418-736-5922.

Marie-Paule Cimon, directrice générale
